JOIII A CIT

RÉPUBLICAIN DÉPARTEMENT DU

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abomeements

3 mois 6 mois 1 an CAHORS ville..... 8 fr. LOT et Départements l'mitrophes...... 3 fr. 5 fr. 9 fr. Autres départements 3 fr. 50 6 fr. 11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes a chaque demande de changement d'adresse. Rédaction & Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).... RÉCLAMES....

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

INJUSTIFIABLE ATTITUDE

C'est une des raisons souvent données par les membres du clergé et les politiciens du parti catholique que de répondre pour justifier leur attitude : « on n'est pas obligé d'obéir à une loi injuste; cette loi de séparation est injuste, nous refusons d'y obéir. »

On comprend combien il serait facile à toute personne qu'une loi gênerait dans son action, de tenir le même langage. Au bout de quelque temps, il n'y aurait plus de lois du tout; la force et la violence désormais sans frein règneraient seules sur notre société.

Dans aucun pays du monde, aucune loi n'a été votée sans avoir été combattue, au nom de la justice et de l'équité, par des opposants souvent nombreux. Par conséquent toutes les lois pourraient provoquer de la part d'une catégorie de citoyens un semblable refus d'obéissance. Nous voyens cependant que toute résistance cesse et que tout le monde s'incline dès qu'une loi est régulièrement votée et promulguée. Chacun conserve, évidemment le droit de les discuter et peut s'employer par une action de propagande sur l'opinion publique à les faire changer. C'est là le mérite de notre régime démocratique où l'opinion publique règne par le moyen du suffrage universel. Toutes les opinions peuvent se manifester librement et, pour obtenir gain de cause, il suffit de convaincre la majorité des électeurs. Mais jusqu'à ce qu'elle ait été modifiée ou abrogée, toute loi doit

être obéie. La négation de ces principes essentiels mène droit à l'anarchie. En effet, jusqu'à maintenant, il n'y a que les cléricaux ou les anarchistes qui les aient contredits. Neus ne trouvons pas étônnant que les cléricaux discutent la loi de séparation et s'efforcent de convaincre l'opinion publique. Ils exercent ainsi leur liberté; liberté qu'ils ont toujours refusée à leurs adversaires quand ils étaient au pouvoir et que les républicains leur ont donnée quand ils y sont arrivés. Mais ce qui est inadmissible, c'est leur prétention de méconnaître la loi tant que celle-ci ne sera pas faite à leur gré.

D'ailleurs, il ne suffit pas de prétendre qu'elle est injuste ; il faut encore le démontrer. Jusqu'ici les cléricaux ont simplement démontré que la loi de séparation déplaît au Pape. Je sais bien qu'ils le tiennent pour Infaillible et que par suite, ils doivent penser qu'il a raison contre la loi. Mais cette infaillibilité du Pape n'est qu'un dogme de leur Eglise. Elle n'est pas encore un principe devant lequel doive

s'incliner le législateur français. La loi ne serait injuste que si elle les empêchait d'exercer librement leur culte et de pratiquer leur reli-

Or, il n'est pas besoin d'aller chercher bien loin une preuve évidente qu'elle n'attente aucunement à la liberté de conscience et qu'elle fournit les moyens d'exercer le culte. Cette preuve, c'est que les Evêques français avaient primitivement décidé de s'incliner devant la Loi. Ceci est un fait que l'infaillibilité du Pape ne saurait effacer. La première Assemblée des Evêques avait accepté la Loi de Séparation et préparé un règlement destiné à organiser et à régir les Associations cultuelles. Donc, les Evêques français — qui doivent savoir à quoi s'en tenir - étaient convaincus que l'Eglise catholique en France s'accommoderait du nouveau régime.

Il ne pouvait pas en être autrement d'ailleurs, puisque ces mêmes Associations cultuelles que le Pape re-Pousse en France, il les a acceptées en Allemagne où, pourtant, elles sont règlementées beaucoup plus sévèrement. et puisque en Suisse, dans certains cantons, il supporte meme que les curés soient élus directement par les fidèles. Les catholiques, dans ces deux pays, ne parlent pas de s'insurger contre la Loi, car ils savent qu'il

leur en coûterait plus cher qu'en | dination de Sveaborg, se sont empa-

Enfin, est-ce que les protestants et les juifs, dont les cultes et les convictions religieuses sont sans doute aussi respectables que ceux des catholiques nese sont pas respectueusement conformés aux prescriptions de la nouvelle Loi?

Il n'est donc même pas utile d'examiner cette Loi pour démontrer qu'elle n'est pas injuste. L'opinion publique ne se laissera pas tromper. En s'insurgeant violemment contre elle, les catholiques continuent cette tradition de violences contre la République qui leur a été si funeste. Ce n'est pas nous qui en subirons les fàcheuseuses conséquences,

Emile LAPORTE.

Chambre des Députés

Séance du 5 novembre 1906 PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

A la séance de lundi, une foule énorme occupe les tribunes. Au banc des ministres prennent place:

MM. Clemenceau, général Picquart, Caillaux, Viviani, Briand, Chéron et Sarraut. M. Brisson donne lecture d'une lettre

du président des Cortès du Portugal, exprimant ses condoléances et ses sympathies à la France à l'occasion de la catastrophe du Lutin.

Puis M. Clemenceau monte à la tribune et de sa voix claire et mordante donne lecture de la déclaration ministérielle.

Dans cette déclaration, M. Clemenceau expose les divers points qui seront la préoccupation du gouvernement.

Le maintien de la paix à l'extérieur, installer d'une façon définitive la démocratie au gouvernement, à l'intérieur maintenir les forces militaires en état de faire face sans à coups à toutes les éventualités, la réorganisation administrative, la laïcisation, l'attitude du gouvernement pour assurer la liberté des cultes, la réalisation des réformes sociales; les retraites ouvrières; les syndicats professionnels, la réforme des chemins de fer ; la situation financière, le budget.

Ce document est vivement applaudi par la Chambre.

M. Rabier a déposé une demande d'interpellation sur la politique générale du

M. Rabier dit qu'il est convaincu qu'il se trouvera une forte majorité pour voté l'ordre du jour de confiance : l'ordre du jour est voté par 395 voix contre 96. Plusieurs demandes d'interpellation

visant la loi de séparation sont discutées. M. Allard demande l'application intégrale de la loi. M. Dumont parle dans le même sens.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain. Et la séance est levée.

Sénat

Séance du 5 novembre 1903 PRÉSIDENCE DE M. DUBOST La déclaration ministérielle

C'est M. Guyot-Dessaigne, garde des sceaux, qui a donné lecture au Sénat de la déclaration ministérielle. Cette lecture a été accueillie, à gau-

che par d'assez vifs applaudissements. Après avoir validé M. Poulle, élu sénateur de la Vienne et fixé au 19 novembre la discussion du projet relatif au blanc de céruse, le Sénat s'ajourne à jeudi.

Et la séance est levée.

EN RUSSIE

La police de Moscou a mis la main sur une bande de quinze voleurs, tous ouvriers sans travail, qui opérait depuis longtemps sur la ligne de la banlieue et terrorisait les Russes de Moscou.

Toute la bande est sous les verrous.

Mutinerie de prisonniers Une mutinerie a éclaté dans la prison locale de Vladimir. Plusieurs détenus, dont la plupart sont des marins enfermés à la suite de l'insubor-

rés de leurs geôliers et les ont mis aux fers; après avoir délivré deux cents de leurs co-détenus, ils ont attaqué la garde, qu'ils ont désarmée.

Un geôlier demanda par téléphone de l'aide aux troupes, qui réprimèrent la mutinerie.

Les bombes

La police a arrêté dans la rue de Kazan, six jeunes gens inculpés de fabrication de bombes. On a trouvé chez eux quatre bombes prêtes à servir, des fusils, des poignards, des revolvers et une grande quantité de matériaux servant à la confection des bombes. Quatre autres personnes ont été arrêtées ultérieurement comme complices.

Les terroristes

Une bande de terroristes s'enfuyait après avoir tué un agent de police, quand une patrouille d'infanterie survint, ouvrit le feu et tua un des bandits. La police, en suivant la trace de cette affaire, a decouvért une organisation d'ouvriers révolutionnaires et a opéré 300 arrestations.

La crise universitaire et le mouvement antijuif

Malgré la protestation du recteur et du Conseil des délégués des étudiants de l'Université de St-Pétersbourg, le préfet a refusé le permis de séjour aux auditeurs et auditrices libres israélites de l'Université. Ceux-ci vontdontêtre expulsés commen'ayant pas le droit de séjourner dans la capi-

Un fort détachement de police à pied et à cheval, ayant à sa tête un commissaires de police et un colonel de gendarmerie, a cerné hier, par ordre du préfet, le local des cours supérieurs libres de Saint-Pétersbourg et en a expulsé l'assistance nombreuse, composée principalement de membres de la jeunesse scolaire.

Le ministère de l'intérieur a reçu un rapport officiel indiquant la nécessité de fermer l'Université d'Odessa, constituant comme un foyer de révo-

Fidélité à la France

Trente-cinq années se sont écoulées depuis l'annexion à l'Allemagne de l'Alsace-Lorraine, c'est-à-dire plus de deux fois le temps que Tacite appelait un large espace de vie humaine. Tous les hommes jeunes n'ont jamais vu flotter au-dessus de leur tête le drapeau français; où en est la germanisation?

Voici la réponse : soixante-six Alsaciens, nés en 1881, 1882, 1883, vont comparaître devant le Tribunal de Sarreguemines sous la prévention de s'être soustraits par l'émigration au service dans l'armèe allemande.

Naturellement, ils n'auront pas la naïveté de se présenter et ils seront condamnés par défaut à une amende. En attendant, le gouvernement a mis le séquestre sur leurs biens.

Ce qui nous paraît le plus caractéristique dans leur cas, c'est qu'ils sont venus, pour la plupart, s'enrôler dans notre légion étrangère. Ils ne sont donc pas de paisibles citoyens, fuyant les grandeurs et les servitudes militaires, mais des ennemis de l'Allemagne, ne voulant point se ranger derrière ses étendards.

Ces faits se répètent trop souvent pour que l'on se borne à y voir des incidents particuliers. Leur fréquence permet de généraliser et de dire que les populations indigènes de nos anciennes provinces ne se laissent ni séduire ni intimider et nous gardent leurs cœurs.

Sans doute, par suite de l'incessante infiltration allemande, il y a maintenant, en Alsace-Lorraine des électeurs qui prennent le mot d'ordre à Berlin: mais cette invasion de l'élément germanique n'a pas changé l'ame de l'Alsace-Lorraine. Elle a enregistré le solennel serment fait par ses députés à l'Assemblée nationale de Bordeaux, au moment du cruel déchirement, et elle demeure les yeux fixés sur cette page d'histoire.

e masiré, dit Kelis. Allons à son

Dans notre siècle, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes surnage, quoi que l'on fasse, et Guillaume II, qui a l'esprit clair et le sens des réalités, même quand il le masque derrière des attitudes impériales, est trop clairvoyant pour n'être pas frappé de la persistance des sentiments populaires en Alsace-Lorraine.

La Nymphe et l'Archiprêtre

L'incident est plutôt amusant. Sur la place de la ville de Castelnaudary on vient d'ériger une statue artistique de la Nymphe Daphné, fille du fleuve Pénée et de la Terre.

La nymphe est court vêtue, disons mieux elle ne l'est pas du tout et l'archiprêtre de l'endroit en a ét si vivement choqué qu'il s'est empressé d'é-

crire au Maire la lettre que voici : « Je tiens à vous faire parvenir ma » protestation contre l'érection sur » une de nos places publiques de la » statue de Daphné!

» Cette statue est un outrage à la morale publique.

»... Je prie Dieu qu'il ne châtie ni » votre famille ni votre cité pour un » acte qu'il eût été facile de ne pas » oser. »

A cettelettre signée de M. Guilhem, chanoine honoraire, archiprêtre de Castelnaudary, le maire, M. le docteur Durand, a répondu en ces termes:

« Je ne saurais admettre que vous » blâmiez la légende de Daphné, qui, » pour rester vierge et pure, est trans-» formée en laurier.

» Il ne reste que la nudité de la sta-» tue. Alors, je ne comprends pas. » J'ai visité beaucoup d'églises et de » cathédrales, et je vous recommande spécialement les belles sculptures » sur bois de Saint-Bertrand de Com-» minges et de la cathédrale d'Auch. » Vous y verrez, monsieur, des nudités » de tous aspects et dans toutes les » postures. D'ailleurs vous n'avez qu'à » aller au Vatican, où vous verrez » par centaines des femmes nues en » pierre, en marbre, etc, »

Et le docteur Durand, qui a des lettres, termine par ce ver.

Tout est nu sur la terre, hormis l'hypocrisie

Il n'est pas besoin pour nous d'aller jusqu'à Auch ou au Vatican pour voir des sculptures sacrées licencieuses, quand elles ne sont pas érotiques : Notre-Dame de Paris, Reims, Âmiens peuvent être cités et nous ne sachions pas que les nudités qui s'y étalent soient plus chastes que la Daphné mythologique de Castelnaudary.

Tartufe s'écriait volontiers:

Cachez ce sein que je ne saurais voir ce n'est pas cependant que Tartufe fut un bien saint homme?

Il y a ainsi de par le monde des gens qui affectent de s'offusquer d'un rien. Ils prétendent tout régenter, alors même que trop souvent c'est par eux que naît le scandale.

On demande une Dompteuse

Comme elle avait besoin d'une dompteuse, une grande ménagerie américaine fit paraître une annonce dans les journaux, promettant 500 fr. par semaine à la personne qui serait agréée. Il se présenta, dans la même journée, soixante-sept jeunes filles qui se déclarèrent prêtes à remplir le terrible poste qui leur était offert.

Les ayant convoquées, le directeur sont extrêmement jalouses de ces les mit en présence d'une vaste cage où se promenaient quelques fauves lapider; nous sommes un peuple et mélancoliques et les avertit qu'elles un suffrage universel conservateurs; auraient, tout d'abord, à signer un contrat dégageant la responsabilité de la ménagerie, aucas fort probable où elles seraient dévorées. Du coup, vingt-sept postulantes abandonnèrent la partie. Neuf ayant entendu rugir un lion, filèrent sans rien réclamer, maistrente et une, bravement, pénétrèrent dans une cage vide.

On introduisit une lionne. Son ap- | ral n'a point baissé. Que M. Maurras parition causa parmi les apprenties se tranquillise. dompteuses un désarroi terrible. La plupart se précipitèrent vers la sortie, instant négligée, il oublie l'a priori en poussant des cris de terreur ; plusieurs s'évanouirent, et, quatre ayant été légèrement égratignées par la bête, iln'en resta que trois solides au poste, finale.

qui furent qualifiées pour l'épreuve Le télégraphe nous a apporté le nom de ces trois vaillantes. Ce sont: miss Keller, miss Amstroug et miss Brenn, toutes trois fort gentilles, assure-t-on, et toutes originaires de New-York.

Le directeur de la ménagerie leur annonça que, dans une semaine, il les soumettrait à de nouvelles épreuves et fixerait alors son choix. Miss Brenn répondit:

- Tant qu'il n'y aura pas de morsure, ça va! Mais, plus brave, une de ces compa-

gnes fit cette déclaration : - Moi, pour 500 francs, je mettrais

ma tête dans la gueule d'un des lions. La troisième répliqua:

- Quand mademoiselle aurait rale de l'adulte. laissé sa tête dans la gueule d'un des fauves, j'y mettrais la mienne.

Le directeur est fort embarrassé.

CAUSERIE POLITIQUE

(suite)

LE PASSÉ VIVANT. LE PASSE DEFUNT

« Qu'il y ait une France, qu'une France subsiste, que ce trésor terriorial, intellectuel et moral soit descendu à travers les siècles, jusques à nous, c'est un bienfait que tout citoyen et tout homme dignes de ce nom doivent s'attacher à prolonger et à perpétuer. Et si la chute finale est inévitable, les ouvriers de la société future ont le devoir de travailler à l'avenir, non d'après les anciens plans, mais bien conformément à ces lois éternelles qui ont permis aux anciens plans d'être exécutés. »

J'imagine que ces lois éternelles dont parle si éloquemment M. Charles Maurras sont les lois, en même temps universelles, qui président aux mystères de l'organisation et de la Vie : leur action miraculeuse se fit sentir à la fois dans le monde des sciences naturelles et dans celui des sciences politiques; les monarchies et les aristocraties leur durent au même titre que les êtres vivants, leur longévité et leur prospérité.

Aristocraties et monarchies expirent, il est vrai, un peu chaque jour aux pieds ingrats de la Démagogie : mais la démagogie anarchique n'est elle-même capable que de banqueroute et de mort; nous ne savons point de quels abîmes son règne sera suivi; toujours est-il que les peuples commettent une apostasie scientifique en mettant entre ses mains les acquisitions séculaires de l'humanité.

Tout sur la terre s'incline devant la sévere et âpre discipline de la Vie; l'homme seul s'obstine à mourir ; la conscience et l'intelligence lui furent ainsi données pour méconnaître ce devant quoi s'inclinent les instincts obscurs des êtres inférieurs.

En attendant le glas funèbre qui sonnera l'agonie de la Société, les démocraties (la nôtre surtout) gaspillent le triple trésor si cher à cet avare qu'est M. Charles Maurras.

* * * Or il se trouve que les démocraties, la française mieux que les autres, richesses qu'on leur reproche de dinous avons l'amour du territoire, l'orgueil de notre littérature, le culte de nos génies; depuis quarante ans que nous nous passons de maître, nous avons sagement gouverné par la discipline individuelle et par l'effort général; le territoire est intact, l'esprit français toujours puissant en ses manifestations diverses : l'étiage morefrequerez ees puncipaux carac-

Mais que revenant à sa méthode un doctrinal pour songer à la réalité contemporaine : il ne sert de rien de poser l'hérédité, la continuité, la vie, en déités farouches et similaires; que M. Maurras regarde autour de lui : il y trouvera des suggestions véridiques; la France vit, le roi est loin; la France prospère; où sont les vénérables familles et les aristocraties puissantes, gardiennes, mais aussi contemptrices des libertés publiques? D'avoir vécu quarante ans sans

Philippe VIII, voila qui fait votre perte, ô Maurras, et noure triomphe. Nousavons le culte du passé, comme les hommes mûrs ont le respect de leur adolescence, sans aveuglement ni regret ; chaque age apporte pour les nations et pour les hommes, son enseignement spécial et son propre devoir; il n'y a point de formes politiques éternelles, pas plus qu'il n'y a de ligne de conduite uniforme; il y a la morale de l'enfant et la mo-

Vous vous laissez prendre à la piperie des gestes défunts et des formes défuntes; vous faites plus : vous jetez un grand voile idéal sur les laideurs du passé ; j'en trouve la preuve dans cette irréelle formule : « le roi, protecteur des républiques françaises ». Comme si ce troisième pouvoir décentralisateur des corporations et des communes avait jamais, en France, empêché les exactions formidables des pouvoirs royal et seigneurial; comme si c'était le passé, votre passé, qui dût nous donner, à nous les fils

de 89, des leçons de libéralisme! J'ai dit votre passé, car nous avons le nôtre: le vôtre c'est l'Eglise et la royauté, deux faits européens et internationaux ; le nôtre c'est la révolution française; voilà un fait local, unique, et dont nous sommes seuls à pouvoir être fiers.

Le passé que nous adoptons n'est pas seulement un passé historique; nous revendiquons la propriété de tout le sol et de l'atmosphère de France ; depuis l'esprit des fabliaux jusqu'au mysticisme des cathédrales, depuis les nobles folies de Port-Royal jusqu'au bon sens de Voltaire, toutce passé, entendez-vous, tout ce passé nous appartient et nous n'en voulons pas laisser perdre un atome.

La forme monarchique, qui fut le cadre accidentel où vécurent un temps l'esprit et l'âme française, est à jamais exilée du sol natal, en attendant que vos prétendues lois éternelles l'exilent tour à tour de chaque grand pays.

Quant à votre fédéralisme, chacun sait qu'il fut un avortement historique ; chacun prévoit qu'il restera un rêve sans consistance et sans réalité. L'avenir, ô Maurras, n'est pas au fédéralisme. Un travail fatal de centralisation s'opère du passé monarchique à l'avenir républicain. La disposition de l'Europe en nations fortement armées et puissamment centralisées, les jalousies commerciales, les préoccupations diplomatiques, les menaces de guerre, l'avenement imprévu de grands peuples marins et de grands peuples soldats, toutes ces raisons matérielles nous font renvoyer aux limites de l'impossible votre rêve illusoire de liberté fédérale.

Il faudra donc nous resigner à connaître la liberté égalitaire au sein des grandes Patries aux rigoureuses frontières; cette liberté qui a ses limites, mais aussi ses douceurs, nous la tenons de notre passé révolutionnaire. Vous voudriez tenir la vôtre de votre passé seigneurial : ce passé est un passé défunt. Force vous sera bien d'accepter notre passé vivant.

(A suivre) MATHOS.

INFORMATIONS

La Déclaration ministérielle

La déclaration dont M. Clémenceau donna dimanche matin lecture à ses collègues est fort longue ; elle ne comprend pas moins de huit pages de

de la main de M. Clémenceau, elle est assure-t-on, conçue en termes extrêmement élevés, très littéraire de forme, de la première à la derniére ligne. Elle est, au point de vue politique, la plus avancée de toutes celles que les nouveaux Cabinets apportèrent, suivant la tradition, au Parlement, après leur constitution.

Le programme du nouveau ministère est vaste et les réformes auxquelles celui-ci entend se consacrer sont nombreuses. La déclaration énumère les principales et indique à leur égard la pensée du gouvernement.

Un hommage à M. Sarrien, une déclaration au sujet de la politique extérieure, la loi sur la séparation, le rachat des chemins de fer, la suppression des conseils de guerre, la loi sur les fraudes.

Le Budget

Dans la lettre qu'il adresse à la commission du budget, M. Caillaux, ministre des finances, déclare accepter dans leurs grandes lignes les propositions de la commission, sauf en ce qui concerne l'augmentation de recettes prévues sur les postes; il augmente les droits sur les allumettes, crée un léger impôt nouveau sur les imprimés commerciaux et fait rentrer dans les recettes cinq millions qui étaient affectés à une caisse de secours pour les vieux curés.

Dans les commissions

Le Sénat a nommé une commission chargée d'examiner la proposition relative à la translation des cendres de Zola au Panthéon.

Cette commission est en grande majorité, favorable.

La Séparation et le Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat a répondu par l'avis suivant à la demande qui lui avait èté soumise relative à la tenue des réunions cultuelles publiques :

«Vu la loi du 9 décembre 1905 concernant la Séparation des Eglises et de l'Etat, notamment les articles 1, 18, 25 et 44,

» Vu la loi du 30 juin 1881 sur la liberté de réunion ;

» Considérant que l'article 1° de la loi du 9 décembre 1905 porte : La Ré-» publique assure la liberté de cons-» cience. Elle garantit le libre exerci-» ce des cultes sous les seules restric-» tions édictées ci-après dans l'inté-» rêt de l'ordre public; » que le principe de la liberté des cultes ainsi posé s'applique aussi bien aux individus qu'aux collectivités, sous la réserve pour celles-ci de se constituer en Associations cultuelles.

» Considérant que, conformément à ce principe, l'article 44 a abrogé intégralement dans l'intérêt des individus comme dans celui des Associations cultuelles l'article 394 du Code pénal, d'après lequel il était interdit « d'accorder ou de consentir l'usage » de samaison oudeson appartement » pour l'exercice d'un culte sans la

» permission de l'autorité municipa-» le »;

» Considérant d'autre part que l'article 25 n'a pas une portée moins générale; qu'en effet, en accordant un régime de faveur par la dispense de certaines formalités prescrites par la loi du 30 juin 1881 aux réunions pour la célébration d'un culte tenues dans les locaux appartenant à une Association cultuelle ou mis à sa disposition, cet article implique nécessairement que les autres réunions publiques cultuelles sont placées sous le régime du droit commun établi par la dite loi;

» Que, d'ailleurs, la volonté du législateur d'assimiler toutes les rêu-

aux réunions régies par la loi du 30 juin 1881 ressort avec évidence des travaux préparatoires de la loi du 9 décembre 1905 ; qu'elle etait expressément formulée dans le premier texte élaboré par la commission de

la Chambre des députés, et inséré dans le rapport présenté en son nom le 4 mars 1905; que si cette rédaction a été modifiée, c'est uniquement en vue de soustraire à l'observation des formalités imposées par la loi de 1881

les réunions privées. »Considérant dès lors que la loi du9

décembre 1905 ne met aucun obstacle à ce que des individus agissant en de hors de toute espéce d'Association organisent des réunions publiques cultuelles dans les conditions du droit commun tel qu'il résulte de la loi de 1881;

» Est d'avis de répondre affirmativement à la question posée par le mi-

» Cet avis a été délibéré et adopté par le Conseil d'Etat dans ses séances des 25 et 31 octobre 1906. »

L'entente cordiale

A l'occasion de l'entrée en fonction du nouveau ministre des affaires étrangères, des communications très cordiales ont été échangées entre M. Pichon et Sir Edward Grey.

Les deux ministres se sont mutuellement félicités des relations excellentes existant entre leurs deux pays et ont respectivement exprimé leur confiance dans les bons effets de l'entente cordiale, aussi bien pour la France et l'Angleterre que pour la paix du monde.

La classe de 1903 va-t-elle être libérée

M. Sandrique, député, a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi portant que : « Les hommes de la classe 1903 seront renvoyés après deux ans de présence sous les drapeaux et lorsque les jeunes recrues seront aptes à entrer en compagne, c'est-à dire vers le mois de février. >

Un de nos confrères parisiens à demandé au sous-secrétaire d'Etat à la guerre l'avis du ministre sur cette importante question.

M. Henri Chéron a répondu que la question étant d'ordre législatif, le ministre n'avait aucune initiative à prendre à son sujet. Il étudie actuellement les conséquences que pourrait avoir le vote de cette loi, mais il n'a pris encore aucune décision quand à son attitiude lorsque la discussion viendra devant le Parlement. Ce qui est certain, c'est que le ministre apporte dans l'examenauquel il se livre le plus grand esprit de bienveillance à l'égard des hommes de la classe 1903.

Les conséquences auxquelles il est fait allusion dans la réponse du soussecrétaire d'Etat à la guerre sont d'ordre budgétaire. La présence sous les drapeaux de la classe 1905, dans laquelle aucune dispense n'a été accordée, augmente en effet dans des proportions considérables l'effectif prévu pour notre armée.

Dans ces conditions, le renvoi anticipé de la classe 1903 permettrait de réaliser de sérieuses économies sans nuire à la défense nationale, ce renvoi ne devant avoir lieu, d'après le le projet de loi, que lorsque la classe 1905 aura terminé son instruction mi-

Une statue au chevalier de La Barre

Dimanche a eu lieu à Montmartre, l'inauguration de la statue du chevalier de La Barre. Le monument, œuvre du sculpteur Bloch, s'élève rue Lamarck, en face de l'entrée principale de la basilique du Sacré-Cœur. Il représente La Barre, le torse à demi nu, attaché à un poteau, un poignet fracassé par la hache du bour-

Des discours ont été prononcés par MM. Colly, délégué de la municipalité parisienne; Rouanet, député de Clignancourt et Dherbecourt, conseiller municipal de ce quartier.

Les assistants, au nombre de cinq mille environ, ont ensuite défilé devant la statue. Aucun incident.

En Mauritanie

Un câblogramme du gouverneur général par intérim, de l'Arfique Occidentale française, parvenu au ministère des colonies, annonce qu'une rencontre a eu lieu le 26 du mois dernier, aux environs du poste de Tidjikaja, en Mauritanie, entre un détachement de tirailleurs et un parti de Maures de l'Adrar.

D'après les renseignements parvenus à Dakar, par l'intermédiaire du résident de Mal, un certain nombre de tirailleurs auraient été tuès et les pertes des Maures auraient étè de 150 tués dont 3 chefs et 5 fils d'un chef important. Aussltôtqu'il eut connaissance de cette nouvelle, M. Milliès-Lacroix demanda au gouverneur général par intérim de l'Afrique Occidentale française, de nouveaux renseignements et s'assura que les mesures indispensables avaient été prises, tant par les autorités de Mal que par celles de Dakar et leur donna les instructions nécessaires.

Petites Nouvelles

Dix déserteurs, la plupart de l'infanterie coloniale, se sont réfugiés en Italie, en se réclamant des théories d'Hervé. A Milan il y a plus de 40 déserteurs français.

- M. Fallières a confié au maître Antonin Carles, le soin de faire son buste.

- A Armentières, les usines Pouchain ont été incendiées. Les dégâts s'élèvent à un million et demi. 500 ouvriers sont sans travail,

- Les missionnaires annoncent que le nord du Kiang-Su (Chine) est en proie à une famine des plus intenses. On estime à 10 millions le nombre des indigènes affectés.

- M. Viviani a assisté dimanche, dans les salons Voltaire, à la fête organisée par les travailleurs municipaux de la ville de Paris.

CHRONIQUE LOCALE

Postes et Telégraphes

Un concours pour l'admission à l'emploi de Dessinateur des Postes et Télégraphes aura lieu les 10 et 11 décembre 1906, à Paris. Le nombre maximun des admissions est fixé à qua-

Pour être admis à concourir, les candidats doivent avoir satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée (loi du 21 mars 1905, art. 7) et être âgés de 25 ans au plus au ler janvier 1906. Pour les candidats ayant effectué leur service militaire, la limite d'âge est reculée de la durée de ces services militaires, sans qu'elle puisse depasser 30 ans.

Les postulants se procureront le programme du concours à la Direction des Postes et Télégraphes de leur département. Ils devront fournir les pièces énumérées ci-après :

1º Une demande d'admission à con-

courir établie sur papier timbré; 2º Un extrait dûment légalisé de leur acte de naissance;

3º Un certificat du maire de leur commune ou du commissaire de poli-

sont de bonne vie et mœurs et de na-

tionalité française; 4º Un certificat établi par un médeein assermenté constatant leur aptitude physique aux fonctions qu'ils sollicitent attestant qu'ils ont été vaccinés ou revaccinés depuis moins de six ans et qu'ils ne sont pas atteints de tuberculose confirmée ou douteuse;

5° Une copie certifiée de leurs états de services militaires et un certificat de bonne conduite au corps ou, en cas d'exemption, un certificat constatant leur situatiou au point de vue de la loi sur le recrutement de l'armée.

La liste d'inscription des candidatures sera close le 24 novembre 1906.

CAHORS

UN AVIS!!

Sur la porte de toutes les pharmacies de Cahors, on peut voir affiché un petit placard jaune imprimé en lettres rouges sur lequel on lit: « Avis: toutes les pharmacies de Cahors sont « fermées le dimanche de midi à 10 « heures. En cas d'urgence ou d'acci-« dent s'adresser à la mairie (bureau « de police). »

Bien loin de nous la pensée de contester le droit au repos à la noble corporation des potards; mais cet avis qui s'affiche jaune et rouge sur les devantures closes nous aparu un tantinet goguenard: il y a du triste, il y a du gai, car ces cinq mots: «s'adresser au bureau de police! » font tout d'abord hésiter, réfléchir.... L'on comprend ensuite.

En effet, le bureau de police n'estil pas par lui-même un rendez-vous de misères, de plaignants, de victimes, de douloureux ? N'est-il donc pas naturel que les agents de police qui consolent les victimes, qui calment les troubles, apaisent les disputes, soient tout désignés pour remplacer les potards qui soulagent ?

Et puis, les agents sont de bonne composition; ils sont appelés à remplir tant de rôles que celui de servir des médicaments ne les gênera pas.

Pourvu que le client y trouve son compte, il n'y a rien à dire, et pourvu, que sous prétexte de sirop il ne reçoive pas du vitriol, tout ira pour le mieux.

Mais n'exagérons pas : « S'adresser au bureau de police » veut simplement dire que le client n'a qu'à aller au bureau de police pour savoir le nom du pharmacien de service chez lequel il doit aller, le dimanche, chercher les médicaments dont il aura besoin.

Peut-être cette perspective sera peu gaie pour le malheureux de Cabazat victime d'un accident quand le pharmacien de service habitera Labarre, mais son rôle de patient sera bien

Et ça lui permettra de faire une comparaison: « Quand il y a un incendie, un agent va, court, vole constater l'existence réelle du sinistre ; ceci fait, il revient au poste où il confirme la nouvelle ; les secours partent alors et arrivent:les dégâts sont souvent considérables.

Un accident se produisant, un am de la victime se transportera au bu-l reau de police, apprendra le nom du pharmacien de service, se rendra chez celui-ci et reviendra vers le moribond qui peut-être fatigué d'attendre - la patience a des bornes - aura vécu.

Mais aussi, pourquoi le malheureux n'a-t-il pas fait provision la veille ou le matin de médicaments?

Est-ce que si le boulanger, le boucher fermaient leurs boutiques, le dimanche, ce même malheureux n'au-

papier écolier. Rédigée entièrement | nions pour la célébration d'un culte | reau, les traits convulsés par la tor- | ce de leur résidence attestant qu'ils | rait pas fait, la veille, provision de pain

C'est de la logique, ça, que diable! et il n'est pas besoin pour le démontrer, de s'adresser au bureau de police.

L. B.

A LA PRÉFECTURE Nous apprenons avec plaisir que M.

Carrayrou, chef de cabinet du Préfet du Lot, est nomme chef de cabinet du Préfet de Tarn-et-Garonne.

M. Carrayrou était depuis peu de temps parmi nous ; néanmoins durant son court séjour à la Préfecture, il avait su s'attirer la sympathie de tous ceux qui l'ont approché.

Nous adressons à M. Carrayrou nos plus sincères félicitations.

CONSEIL GENERAL DU LOT

Nous avons anoncé dans un de nos derniers numéros que l'élection au Conseil Général du canton ouest de Figeac pour pourvoir au remplacement de M. Vival, décédé, devait avoir lieu le 18 novembre.

A cet esfet, les maires républicains du canton ouest de Figeac, convoqués, se sont réunis samedi à Figeac pour procéder auchoix du candidat républicain.

A l'unanimité, notre ami M. Loubet, avoué, conseiller municipal a été dé-

Nous enregistrons avec joie cette désignation, certain que les électeurs du canton ouest de Figeac donneront le 18 novembre au sincère démocrate qu'est M. Loubet, un éclatant témoignage de confiance et de sympathie.

PROCES DE PRESSE

Notre ami, M. Giles, forgeron à Castelnau, cite en police correctionnelle le directeur du Réformateur du Lot sous l'inculpation: 1º d'injures, 2º de non insertion d'une réponse à l'arti cle injurieux.

Nous croyons savoir que notre ami Giles confiera le soin de soutenir sa plainte à un membre socialiste du Parlement, avocat très distingué.

Enseignement primaire

Par décision de M. l'Inspecteur d'académie, en date du 4 courant, sont nommés : M. Murat, de Cressensac, adjoint à Souillac adjoint (emploi créé par arrêté ministériel en date du 29 octobre).

M. Crozat, de Bretenoux, adjoint, à Cressensac, adjoint.

M. Coulon, instituteur suppléant auxiliaire est délégué à titre provisoire jusqu'à la fin de l'année scolaire 1906-1907 àBretenoux adjoint.

Manufactures de l'Etat

M. Descrozailles, contrôleur de culture des tabacs à Cahors, est nommé contrôleur principal de culture et de magasins des tabacs à Antibes.

Finances

Par arrêté de M. le Ministre des finances, M. Souladié percepteur à Labarthe Hte-Garonne) est nommé percepteur à Gramat, en remplacement de M. Blondeau admis à faire valoir ses droits à la retraite.

A propos de l'infanticide

Nos lecteurs ont connu par le détail cette affaire d'infanticide, commis par une jeune bonne de notre ville. Cette jeune fille arrètée chez elle à

Mencier fut envoyée à l'hospice de Condom pour que des soins lui soient Dimanche, totalement rétablie, Ca-

therine Lafargue a été amenée à Cahors où elle a été écrouée à la pri-

Nécrologie

Nous apprenons la mort de Mme Décas, belle-mère de M. Girma, libraire, correspondant de la Petite Gironde, décédée aujourd'hui à l'âge de 68 ans.

Nous adressons à M. Girma et à sa famille nos plus sincères condoléan-

Les obsèques de Mme Décas, auront lieu mercredi matin à 8 heures moins le quart.

Les personnes qui n'auraient pas, par suite d'un oubli, reçu de lettre de fairepart sont priées de vouloir considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Postes et Télégraphes

Le 6 décembre 1906, à 2 heures du soir, il sera procédé en séance publique à Cahors, rue des Cadourques nº 7 à l'adjudication de l'entreprise du transport de dépêches à exécuter en voiture de Lacapelle-Marival à Leyme.

Concert public

L'Orchestre Symphonique et l'Orphéon devaient donner dimanche prochain un concert public et gratuit au théâtre de Cahors.

L'Avenir Cadurcien devant se faire entendre ce jour-là sur les allées Fénelon, le concert de l'Orchestre et de l'Orphéon est renvoyé au dimanche 18 novembre.

Orchestre Symphonique

L'Orchestre Symphonique a adressé à la municipalité la lettre suivante dont lecture a été donnée en séance du 31 octobre.

« L'Orchestre Symphonique proteste énergiquement contre les insinuations malveillantes lancées à son égard où il était dit que cette société refusait son concours en vue de suppléer la musique militaire et même cherchait par des manœuvres à décourager les autres societés.

» La Société profite de la circonstance pour exprimer à la municipalité son entier dévouement. »

* * Nous publions cette lettre dans le but de rectifier une erreur involontaire de notre compte-rendu.

Tentative de vol

Dimanche soir, vers enze heures, en rentrant chez lui, M. Mauriès, directeur des Galeries Gambetta, rue du Lycée, aperçut, tapi derrière la porte du corridor un jeune homme ayant près de lui la bicyclette de M. Mauriès. Celui-ci appréhenda le visiteur

nocturne et lui demanda ce qu'il faisait, à cétte heure ; le jeune homme surpris lâcha un grelot qu'il avait détaché de la bicyclette.

A ce bruit, M. Mauriès comprit le but de la visite du malfaiteur et s'empara de la bicyclette.

Le malfaiteur en profita pour s'en-

Poursuivi par M. Mauriès et plusieurs de ses amis qui avaient été mis au courant, le gredin partit dans la direction de la rue du Lycée, traversa la barrière du chemin de fer, le pont Valentrée. Il ne put être rattrapé.

Néanmoins son signalement est connu.

Tribunal correctionnel

Audience du 5 Novembre 1906 Cette audience est peu chargée.

Un lot de chasseurs qui ont oublié de se faire délivrer un permis, sont condamnés à l'amende traditionnelle de 25 francs.

Deux vagabonds voient augmenter leurs casiers judiciaires d'une nouvelle condamnation.

FEUILLETON DU « Journal de Lot » 12 seras toi-même hors des gonds.

MIROUET URSULE

Par H. DE BALZAC

PREMIÈRE PARTIE LES MÉRITIERS ALARMÉS

Elle ne se promenait que pour aller toiser ses foins, ses regains et ses avoines; puis elle envoyait son homme à la apercut le vieillard, la tête nue. récolte et ses postillons au bottelage en leur disant, à cent livres près, la quantité que tel ou tel pré devait donner. Quoiqu'elle fût l'ame de ce grand corps appelé Minoret-Levrault, et qu'elle le menât par le bout de ce nez si bêtement relevé, elle éprouvait les transes qui, plus ou moins, agitent toujours les dompteurs de bêtes féroces. Aussi se mettait-elle constamment en colère avant lui, et les postillons savaient, aux querelles que leur faisait Minoret, quand il avait été querellé par sa femme ; car la colère ricochait sur eux La Minoret était d'ailleurs aussi habile qu'intéressée. Par toute la ville ce mot : « Où en serait Minoret sans sa femme? » se disait dans plus d'un ménage.

- Quand tu sauras ce qui nous arrive, répondit le maître de Nemours, tu

- Eh bien ! quoi ? - Ursule a amené le docteur Minoret

Les prunelles de Zélie Levrault se dilatèrent ; elle resta pendant un moment jaune de colère, dit : « Je veux le voir pour le eroire! » et se précipita dans l'église. La messe en était à l'élévation. Favorisée par le recueillement général, la Minoret put donc regarder dans chaque rangée de chaises et de bancs, en remontant le long des chapelles jusqu'à la place d'Ursule, auprès de qui elle

En vous souvenant des figures de Barbé-Marbois, de Boissy d'Anglas, de Morellet, d'Helvétius, de Frédéric le celle de ces personnages célèbres. Ces têtes, comme frappées au même coin, car elles se prêtent à la médaille, offrent un profil sévère et quasi puritain, une coloration froide, une raison mathématique, une certaine étroitesse dans le fronts hauts, mais fuyant à leur sommet, ce qui trahit une pente au matérialisme.

tères de tête et ces airs de visage dans les portraits de tous les encyclopédistes, des orateurs de la Gironde et des hommes de ce temps dont les croyances religieuses furent à peu près nulles, qui se disaient déistes et qui étaient athées. Le déiste est un athée sous bénéfice d'in- Dieu. ventaire. Levieux Minoret montrait donc un front de ce genre, mais sillonné de rides, et qui reprenait une sorte de naïveté par la manière dont ses cheveux d'argent, ramenés en arrière comme ceux d'une femme à sa toilette, se bouclaient en légers flocons sur son habit noir; car il était obstinément vêtu. comme dans sa jeunesse, en bas de soie noirs, en souliers à boucles d'or, en culotte de pou-de-soie, en gilet blanc Grand, vous aurez aussitôt une image traversé par le cordon noir, et en habit exacte de la tête du docteur Minoret, i noir erné de la rosette rouge. Cette tête dont la verte vieillesse ressemblait à si caractérisée, et dont la froide blancheur etait adoucie par des tons jaunes dus à la vieillesse, recevait en plein le jour d'une croisée. Au moment où la maîtresse de poste arriva, le docteur avait ses yeux bleus, aux paupières rosées, aux contours attendris, levés vers visage quasi pressé, des yeux fins, des l'autel : une nouvelle conviction leur bouches sérieuses, quelque chose d'a- donnait une expression nouvelle. Ses ristocratique, moins dans le sentiment lunettes marquaient dans son Paroisque dans l'habitude, plus dans les idées | sien l'endroit où il avait quitté ses prièque dans le caractère. Tous ent des à res. Les bras croisés sur sa poitrine, ce grand vieillard sec, debout dans une attitude qui annonçait la toute-puissance Vous retrouverez ces principaux carac- de ses facultés et quelque chose d'iné-

branlable dans sa foi, ne cessa de contempler l'autel par un regard humble, et que rajeunissait l'espérance, sans veu, plantée presque en face de lui comme pour lui reprocher son retour à

En voyant toutes les têtes se tourner vers elle, Zélie se hâta de sortir, et revint sur la place moins précipitamment qu'elle n'était allée à l'église ; elle comptait sur cette succession, et la succession devenait problématique. Elle trouva le greffier, le percepteur et leurs femmes, encore plus consternés qu'auparavant : Goupil avait pris plaisir à les

- Ce n'est pas sur la place et devant toute la ville que nous pouvons parler de nos affaires, dit la maîtresse de poste; venez chez moi. Vous ne serez pas de trop, monsieur Dionis, dit-elle au

Ainsi, l'exhérédation probable de Massin, des Crémière et du maître de poste allait être la nouvelle du pays.

Au moment où les héritiers et le notaire allaient traverser la place pour se rendre à la poste, le bruit de la diligence arrivant à fond de train au bureau, qui se trouve à quelques pas de l'église, en haut de la Grand'Rue, fit un fracas

- Tiens ! je suis comme toi, Minoret, j'oublie Désiré, dit Zélie. Allons à son gue portée par-dessus des gants de che-

c'est un peu de ses affaires qu'il s'agit. L'arrivée d'une diligence est toujours vouloir regarder la femme de son ne- une distraction; mais, quand elle est en retard, on s'attend à des événements :

- Voilà Désiré! fut un cri général.

aussi la foule se porta-t-elle devant la Ducler.

A la fois le tyran et le boute-en-train de Nemours, Désiré mettait toujours la dit-il en répondant aux saluts amicaux ville en émoi par ses apparitions. Aime de la jeunesse, avec laquelle il se montrait généreux, il la stimulait par sa présence, mais ses amusements étaient si redoutés, que plus d'une famille fut Désiré. très heureuse de lui voir faire ses études et son droit à Paris. Désiré Minoret, jeune homme mince, fluet et blond comme sa mère, de laquelle il avait les yeux bleus et le teint pâle, sourit par la portière à la foule, et descendit lestement pour embrasser sa mère. Une légère esquisse de ce garçon prouvera combien Zélie fut flattée en le voyant.

L'étudiant portait des bottes fines, un pantalon blanc d'étoffe anglaise à souspieds en cuir verni, une riche cravate bien mise, plus richement attachée, un joli gilet de fantaisie, et, dans la poche de ce gilet, une montre plate dont la chaine pendait, enfin une redingote courte en drap bleu et un chapeau gris; mais le parvenu se trahissait dans les boutons d'or de son gilet et dans la ba-

débarquer : il est presque avecat, et vreau d'une couleur violatre. Il avait une canne à pomme d'or ciselé. - Tu vas perdre ta montre, lui dit sa

mère en l'embrassant. - C'est fait exprès, répondit-il en se laissant embrasser par son père.

- Eh bien, cousin, vous voilà bientôt avocat ? dit Massin. - Je prêterai serment à la rentrée,

qui partaient de la foule. - Nous allons donc rire ? dit Goupil en lui prenant la main. - Ah! te voilà, vieux singe!répondit

- Tu prends encore la licence pour thèse après ta thèse pour la licence, répliqua le clerc, humilié d'être traité si familièrement en présence de tant de

- Comment ! il lui dit qu'il se taise ? demanda madame Crémière à son mari, - Vous savez tout ce que j'ai, Cabirolle ? cria-t-tl au vieux conducteur à face violacée et bourgeonnée. Vous fe-

rez porter tout chez nous. - La sueur ruisselle sur tes chevaux, dit la rude Zélie à Cabirolle ; tu n'as donc pas de bons sens pour les mener ainsi? Tu es plus bête qu'eux i

- Mais M. Désiré voulait arriver à toute force pour vous tirer d'inquiétu-

(A suivre)

COUPS ET BLESSURES

Mathieu, de Berganty, est poursuivi pour avoir porté des coups graves à la femme Lafon.

Après réquisitoire de M. le procureur Vilotte, et une très intéressante et très habile plaidoirie de M. Lacaze, le tribunal acquitte Mathieu.

DIFFAMATION M. Bourdaries, de Salvezou-Catus, se plaint d'avoir été diffamé par M. Bonafous son voisin; les témoins ont été précédemment entendus.

Le tribunal écoute aujourd'hui les plaidoiries de Me Lacaze pour Bourdaries, et de Mo de Valon pour Bonafous, et renvoie le prononcé de son jugement à huitaine.

Foire du 3 novembre 1906

La foire du 3 novembre a été assez importante. Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants:

Bœufs gras, de 32 à 34 fr. les 50 kil.; vaches grasses, de 28 à 30 fr. les 50 kil. Attelages, de 450 à 900 fr. la paire; bouvillons, de 300 à 450 fr. la paire; porcelets, de 20 à 40 fr. la pièce, selon grosseur; moutons gras, de 0,65 à 0,70 le kil.; agneaux, de 0,70 à 0,75; brebis, d'élevage avec agneaux, de 30 à 40 fr.

Halle. - Blé, en vente 100 hect., vendus, 80; prix moyen, 19 fr. l'hec.; maïs, en vente 50 hect. vendus, 40; prix moyen 15 fr. l'hect.; pommes de terre, 4 fr. les 80 litres.

Marché. - Volailles grasses, 0,70 le demi-kilo; poulets, 0,75; dindes, 0,65; lapins, 0,45 le tout le demi-kilo; lapins de garenne, de 1,75 à 2,25 la pièce ; lièvres, 1 fr. le 1/2 kilo ; perdreaux, 1,75 à 2 fr. la pièce; œufs, 1,10 la douzaine.

Place Gambetta. - Oies grasses, 1,90 à 2 fr.; canards gras, 1,90 le kilo. Il s'est traité beaucoup d'affaires avec légère hausse sur tous les bes-

THEATRE DE CAHORS

Au lendemain de la première à Paris, Catulle Mendès écrivait dans le Journal : « Ce sera un long, long, très long succès ». L'éminent critique avait été bon prophète car depuis Madame sans-Gêne les grandes scénes du monde entier ne connurent pas de plus retentissant succès que celui de La Belle Marseillaise.

Le goût du public se prononce d'ailleurs très nettement pour les pièces à costumes et plus particulièrement pour celles qui évoquent les personnages historiques du Consulat et du Premier Empire.

La représentation de La Belle Marseillaise aura lieu au théâtre le Mardi I3 Novembre.

relegranues reçus hier:

Paris, 5 Novembre, 1 h. 27 s.

Tirage de loterie

Au tirage de la Ville de Paris 1875, le numero 172.583 gagne 100.000 francs.

La Commission du budget

La Commission du budget, réunie ce matin, a pris connaissance de la lettre de M. Caillaux et a examiné le crédit demandé pour la création du ministère du Travail.

La loi de Séparation

M. Denys Cochin interviewe sur l'avis du Conseil d'Etat relatif à l'exercice du culte, a déclaré que les catholiques auraient préféré une loi mauvaise plutot qu'un régime du bon plaisir.

Télégrammes reçus aujourd'hui:

Paris, 6 novembre, 1 h. 25 s.

Le ministère du travail La commission du budget a siégé ce matin, pendant une heure re pour examiner les crédits pour la création du ministère du

La commission déposera son rapport au début de la séance. M. Viviani prononcera un discours pour exposer le programme du ministère.

Les incidents en Mauritanie

Le Conseil des ministres a examiné dans la matinée la situation en Mauritanie dont on a exagéré le dernier incident.

Néanmoins des renforts ont quitté St-Louis allant à Tidjkaja.

M. Pichon a communiqué un télégramme de Tanger relatant que le Patron du canot à vapeur « Galilée » a été frappé d'un coup de gaffe à la main et d'une brique à la jambe par un batelier marocain de Tanger. Trois agresseurs ont été arrêtés après enquête.

L'incident semble clos. AGENCE FOURNIER.

Arrendissement de Cahers

Castelnau-Montratier Le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur à M. le Préfet du Lot.

M. Mazelié, Président m'a transmis une adresse de félicitations et de dévouement au goavernement par les membres du comité radical-socialiste de Castelnau-Mentratier le 29 octobre.

Je vous prie, Monsieur le Préfet, d'être auprès des signataires de cette adresse l'interprête des meilleurs remerciements du Gouvernement qui a été très touché de cette manifestation.

Pour le Président du Conseil, Ministre de l'intérieur, Le directeur du Personnel

et du Secrétariat, Signature illisible.

Pour copie conforme: Le Secrétaire général, VACHAL

Belfort Dimanche 4 novembre, les Républicains de la commune de Belfort se sont réunis pour former le Comité radical. M. Cazes, maire de Fontanes, M. Guilhem, maire de Lalbenque, président du Comité Cantonal et M. Guilhem Albert, délégué par le Comité d'arrondissement, étaient présents à cette réunion. Ils ont indiqué à la population républicaine de cette com-

Le Comité compte pour le moment Avant de se séparer, M. A. Guilhem propose d'adresser un vote de félicitations au Ministère et au Président

mune le but et l'utilité des Comités.

« Le Comité radical de la commune de Belfort réunis en Assemblée générale adresse au Gouvernement l'assurance de son entier dévouement et compte sur la fermeté du Président du Conseil pour faire aboutir les réformes en cours. »

Ce vœu est adopté à l'unanimité ainsi que ce dernier proposé par M. le docteur Cazes :

« Le Comité républicain radical de la commune de Belfort adresse au Comité d'arrondissement, et en particulier à M. Darquier son président, ses remerciements les plus chaleureux à l'occasion du juste service rendu dans la commune malgré la mauvaise volonté d'une municipalité réactionnaire. »

Il est ensuite procédé à la formation du bureau du Comité : Président : Cagnac Alexandre.

Vice-Présidents : Selves Jean-Pierre, pour la section de Belfort; Galtié Achille, pour la section de St-Fleu-

Secrétaire : Carles Jules. Trésorier : Fournié Jean-Louis.

Cieurac

Comité radical. - Le Burau du Comité radical de notre commune a été onstitué de la façon suivante :

Président : Moisset Alain. Vice-présidents : Cassan Justin, et Ba-

Secrétaire: Liauzu Henri.

Trésorier : Girma, François. Assesseurs: Ausset Victor et Paganel

Concots

Fête votive des 10, 11 et 12 novembre 1906. - Une Commission désignée pour organiser la fête en 1906 a décide de faire encore mieux et plus attrayant que les années précédentes.

En sus du programme habituel, il y

Le dimanche, à 4 heures, course régionale de bicyclettes (se faire inscrire avant 3 heures chez M. F. Bousquet); à 8 heures 1/2, brillante retraiteaux flambeaux et magnifique seu d'artifice.

Le lundi, à 10 heures, jeux divers et très variés pour jeunes gens, garçons et fillettes; Tour de ville, bals de jour et bals de nuit dirigés à la perfection avec orchestre au grand complet.

Saint-Martin-Labouval

Programme des Fêtes des 10, 11 et 12 Novembre. - Samedi 10, à 7 heures du soir, annonce de la fête par des salves d'artillerie, arrivée de la musique, tour de ville. A 9 heures du soir, aubade à M. le Maire. Retraite aux flambeaux.

Dimanche 11, à 7 heures du matin, réveil en fanfare, salves d'artillerie. A 8 heures et à 10 heures, tour de ville. A 11 h. 1/2, banquet populaire. A midi. distribution des gateaux et des bouquets. A 3 h. 1/2 du soir, bal sur un vaste plancher richement décoré. A 6 h. 1/2, grande illumination générale. A 8 h. 1/2, brillant feu d'artifice exécute par M. Fillières Romain, directeur des fêtes. Embrasement général de la montagne Estrade Péchignat. A 9 heures, grande retraite aux flambeaux avec le concours des petits enfants. (Cette retraite brillamment organisée, obtient tous les ans un grand succès.) A 9 h. 1/2, aubade à l'arbre de la liberté sur la place de la

Mairie. A 10 heures, bal de nuit. Lundi 12, jour de foire, à 7 heures du matin, réveil en fanfare, salves d'artillerie. A 8 heures, tour de ville et visite aux Toulzaniens. A 3 heures du soir, ascension du ballon « L'hirondelle ». A 3 h. 1/2, bal de jour. Jeux divers. A 8 heures, tour de ville avec flambeaux. A 8 h. 1/2, bal de nuit.

Ce programme sera fidèlement exé-

Un beau manège, des tirs et tourni-

quets, des jeux divers, viendront rehausser l'éclat de notre fête.

AVIS: - Il est défendu de faire aucune dégradation à la fète. La Commission mettra des agents pour la surveil-

La Commission.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Nomination. - Nous relevons avec plaisir dans l'Officiel la nomination à la préfecture de la Lozère de M. Poux-Laville, sous-préset du Havre

M. Poux-Laville, ancien sous-préfet de Figeac, a chez nous un droit de cité; c'est le beau-frère de notre sympatique député, M. Bécays.

Le nouveau préset de la Lozère est un républicain ferme et energique et un administrateur distingué.

Qu'il veuille bien agréer nos sincères

Assistance judiciaire. - Voici la composition du bureau de l'assistance judiciaire de l'arrondissement de Figeac pour l'année 1906-1907 : président : M. Loubet, avoué; membres: MM. Pérès et Bécays, avocats, Longpuech, notaire; Caussanel, receveur de l'enregistre-

Tribunal correctionnel. - Audience du 3 novembre:

Louis Dumas, sans profession, de Trêves (Hérault) ; Alexandre Rochereau, sans profession, 52 ans, du Mans (Sarthe), et Pierre Patelou, chanteur, 42 ans, de la Haute-Vienne, ayant subi tous les trois plusieurs condamnations, sont condamnés à un mois, vingt jours et dix jours de prison pour vagabondage et mendicité.

A. C..., 20 ans, domestique à la Madeleine 25 francs d'amende (lei Bérenger) pour coups et blessures.

St-Céré

Gendarmerie. - M. Bernard, maréchal des logis de gendarmerie à Saint-Céré, nommé maréchal des logis chef à Marmande, a quitté notre ville lundi pour rejoindre son nouveau poste. Nos félicitations.

M. Baudrillard, le successeur de M. Bernard a pris hier possession de son

Abattoir. - Pendant le mois d'octobre. il a été abattu 12 bœufs, 3 génisses, 133 veaux, 24 moutons, 38 agneaux et 86 porcs, soit un total de 296 animaux qui ont prodult 1.833 kilos de viande

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Au palais. - La chambre de discipline des avoués de Gourdon est composée ainsi qu'il suit pour l'année judicaire 1906-1907.

President, Mo Puybaret. Secrétaire, Me Dambert. Syndic, Me Bulit. Trésorier, Me Rey.

Rapporteur, M. Couderc. Arrestation. - Ces jours derniers, la gendarmerie de Salviac a arrêté le nommé François Georgette, âgé de 54 ans, sans profession, ni domicile fixe, né à Paris, pris en flagrant délit de mendicité et vagabondage.

Conduit à Gourdon, ce vagabond a été écroué à la prison de notre ville, après avoir subi un interrogatoire sommaire de M. le procureur de la République.

St-Germain

Vol d'une montre. - Pendant l'absence du sieur Basile, cultivateur un malfaiteur s'est introduit dans sa maison d'habitation et lui a volé une montre en argent d'une valeur de 40 fr.

L'auteur de ce vol est inconnu.

Souillac

Enfant brûlée. - Samedi matin, la jeune Jeanne D..., agée de seize mois, s'amusait au coin du feu.

Tout à coup la fillette, perdant l'équibre, tomba dans le foyer latête en avant. He ureusement la mère qui était présente, la releva aussitôt et constata une brûlure au front et à l'œil droil; celuici, quoique tuméfié, ne sera pas perdu.

Souffrez-vous de la constipation, manquez - vous d'appétit, avez - vous mauvaise haleine, des nausées, des renvois, de la bile, etc. ? N'hésitez pas à acheter chez votre pharmacien une boîte de Pilules Suisses. Avec une dépense de 3 à 6 centimes par jour, vous guérirez rapidement.

Chez nos voisins

FUMEL

Lot-et-Garonne

La Toussaint à Fumel

Je l'ai revu ce matin, le petit cimetière de Fumel. Je l'ai revu, mais combien changé!

Autrefois!... Je me le souviens enfoui sous les hautes herbes. Il me fallait toute ma peine d'enfant pour dégager une tombe des ronces qui l'enserraient; pour découvrir sur la pierre grise rongée par les intempéries, une inscription que recherchait ma naissante curiosité.

De tous petits sentiers bordés d'épines et de gazon reliaient entr'elles, les tom-

bes que parfois on visitait. C'était tout! Le recueillement planait dans ce champ de repos. Le regret vivait auprès de chacune de ces pierres tristes. Des pleurs sincères coulaient sur la terre fraichement remuée, et. sur le sol durci par les années, le souvenir errait cherchant à entrevoir par la pensée les êtres chers qui depuis longtemps nous ont abandonnés et laissés aux caprices de la

Autrefois!... L'orgueil pouvait vivre; mais il vivait à la ville où trônent les heureux de la vie. Encore il n'avait pas franchi l'enceinte où la mort préside, égalise les conditions, et d'où, son regard terne, contemple ironiquement ces avalanches de plantes et de fleurs que l'on dépose là pour un jour, et que par mesure d'économie l'on enlèvera demain, pour rendre à la serre ce qu'on lui avait emprunté, et égayer des yeux qui sont loin de songer à la mort.

Comment pouvoir vivre joyeusement devant ces belles fleurs d'appartement, qui la veille étaient mélangées à la mort, et qui s'en reviennent orner le salon des heureux? Pourquoi faire entendre à ces mêmes fleurs, aujourd'hui le sanglot de la tristesse et de la mort, et demain le hoquet du bonheur et de la vie.

Pauvres morts! Pauvres disparus qui ne demandez que le calme, ce souvenir tapageur que tous les ans l'orgueil vous réserve, doit vous donner une bien pénible idée de ceux que vous avez laissés derrière vous, et, dans votre éternelle et froide demeure, vous devez vous dire : « Fausses gens, faux esprits, fausses croyances que la fantaisie du bien-ètre domine au point de venir nous narguer jusque dans le froid de la tombe! »

Je l'ai revu ce matin le petit cimetière de Fumel!

J'ai revu la petite tombe modeste qui depuis si longtemps garde sa même enveloppe de vert gazen. Un tout petit bouquet de fleurs simples mais naturelles émergeait timidement de son humble cadre de verdure. L'orgueil criard ne s'étalait pas pompeux et déplacé. La pauvreté fière éclatait dans son malheur. Indifférente au faste répandu autour d'elle, seule la petite tombe savait attirer le respect.

On se découvrait devant sa modestie et sa pauvreté. On restait couvert devant le monument au somptueux décor, dont une dernière raillerie de la richesse semblait vouloir honorer orgueilleusement ce qui n'est plus que le neant!... Fumel, le 1er novembre 1996.

Libos

Ma chère tante Claire, Mon âge avancé, mes cruelles mala-

dies m'avaient tenue cloîtrée : ce n'est qu'aujourd'hui qu'un ami me fait lire vos articles, où vous défendez si bien les intérêts de Condat et où vous buchez le comité de Fumel.

Je me sens mieux, et viens causer un instant avec vous; non pas de Condat, ni de la Thèze dont l'eau claire, limpide, où se baignent les saules, arrose votre ville et en fait un oasis fleuri; mais de Libos, et de La Lémance aux eaux jaunâtres, vrai dépotoir des résidus de la vallée. De Libos, cité au loin comme centre important, gorgé de faveurs administratives. De Libos envié, jalousé de ses voisins, ah! ma chère, comme tout cela est faux. Mon avis est que Libos est sacrifié, la population est bafouée et ne peut rien obtenir.

Voulez-vous des preuves, en voici : 1º Libos n'a pas de comité, c'est déplo-

2º La population aglomérée est de 1.500 habitants et est opprimée par quatre.communes.

Oui, ma chère, rien que ça, quatre communes. Le gros morceau appartient à Monsempron. Le deuxième à Fumel, ces deux parties forment le buste. Avec Libousseu les jambes vont à St-Vitte, et avec le Rech les bras à Condezaygues. Voilà donc un corps tiraillé de ses quatre membres et auquel il manque la tête. Pour représenter les intérêts de cette. malheureuse localité, Monsempron consent à lui laisser cinq conseillers municipaux, qui on été élus sur des convenances de quartier, ce qui nous a donné le plaisir d'avoir comme représentants : 1º un orateur de premier ordre, à la voix sonore, éclatante comme une fanfare; 2º deux muets, ce qui fait compensation; 3º deux esprits indépendants immobi-

lisés par les trois autres. Au conseil, l'orateur de Libos a laché son éloquence. Mais il a trouvé à qui parler. Plus souple, plus élégant, plus actif et plus tenace celui de Monsempron à démoli tout l'échafaudage laborieusement construit ... et depuis on ne parle que d'agneaux, de bouchers. Oh ma chère j'en suis toute tremblante.

A Fumel, les électeurs, toujours intelligents, ont remercié M. Belhomme pour le remplacer par un autre, auquel on ne peut nier une forte tête; mais qui au conseil est, je le crois, annulé par le esprits vraiement supérieurs que le corps électoral a envoyé siéger à la mairie; et. je n'ai pas besoin d'ajouter que nous sommes privés des faveurs municipales

ACCOUCHEMENT



Labeuvrière, par Lapugnoy (P. de C.) 19 Août 1904. "J'eus un accouchement fort difficile et ne pus nourrir moi-même mon enfant. C'est à grand'peine que je me tenais debout. J'étais pâle, mes digestions se faisaient très mal. J'avais des douleurs dans le dos; au moindre froid, je m'enrhumais. J'étais d'autant plus effrayée de ces symptômes qu'à nouveau je me trouvais enceinte. Mes craintes s'évanouirent bientôt cependant car, m'étant mise enfin à suivre un sérieux traitement avec l'Emulsion Scott, je me fortifiai à merveille et, grâce à elle, mis au monde, sans la moindre difficulté cette fois, une charmante petite fille qui elle-même est très bien portante". Mme Ponchant.

Et si, souffrant comme Madame Ponchant, vous voulez vous bien porter et avoir de beaux enfants, vous connaissez le remède,

I'EMULSION SCOTT

dont la formule et la préparation sont parfaites. Exigez toujours bien le flacon avec la marque: "le Pêcheur et la morue". Prix unique en toutes pharmacies: 4 Fr. 50 le flacon, 2 Fr. 50 le demi. Rendez-vous compte de son agréable saveur et de sa grande digestibilité en commençant d'abord par un simple échantillon que nous vous enverrons franco contre 0.50 timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Delouche et Cie) 356, rue St-Honoré, PARIS.

nos améliorations doivent être faites par | la Banque d'Angleterre aurait l'intention souscriptions.

Liboussou et le Rech, appartiennent commercialement à Libos, mais ne sont

ni un bénéfice, ni une charge. Dans un prochain article, j'essaierai de vous dire ce que m'inspire ma vieille expérience d'octogénaire et en attendant je vous embrasse. tante ROSE.

MONFLANQUIN

Tombola. 2- Par une circonstance indépendante de la volonté des organisateurs, le tirage de la tembola organisée par la commission des fêtes du comice agricole, n'a pu avoir avoir lieu, ainsi que cela avait été annoncé, dimanche 4

Il est renvoyé et sans remise au 18

novembre prochain. Foire renvoyée. - Nous rappelons que c'est jeudi prochain, 8 courant, que se tiendra la foire du premier jeudi du mois, qui avait été renvoyée en raison de sa coïncidence avec la Fête de la Toussaint.

Maladies des Reins

Aide opportune de Périgueux Les habitants de Périgueux ont prouvé par des témoignages comme le suivant que les maladies des reins et de la vessie les plus rebelles peuvent être

Mme Félix, 9 rue Froide, à Périgueux, « Depuis l'age de 12 ou 13 ans, je souffrais continuelle nent des reins, mais pendant les dernières années les douleurs me prenaient encore plus régulièrement et d'une façon si aiguë que je ne savais plus que faire. Avec cela, je souffrai d'une foule de malaises, tels que maux de tête, névralgies, étourdissements, manque de sommeil et d'appétit. J'éprouvais une telle lassitude générale que mon travail m'était devenu des plus penibles. Ayant déja essayé toutes sortes de remèdes sans obtenir de résultat, je me desesperais lor qu'une personne amie me parla des Pilules Foster pour les Reins vendues a la Pharmacie Orliac, à Cahors. Je les essayai aussitôt et le résultat fut au-dela de tout espoir car dès les premiers jours je me sentis tout autre, les douleurs me laissaient enfin du répit, il me semblait vivre à nouveau. Guère plus de deux semaines après, j'étais plus for-te, plus légère, actuellement je mange d'un très bon appétit et je me porte aus-

je souffrais moi-même. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier. » Un petit mot aux femmes. Beaucoup parmi vous semblent être constamment indisposées; peut-être souffrez-vous de douleurs sourdes dans le dos, de malaises ressemblant à de l'affaiblissement. de migraines ou de surexcitation de nerf. ? Ne vous ha ez pas d'en conclure que vous êtes atteintes d'une de ces maladies auxquelles les femmes sont sujettes. Un grand nombre de ces prétendues maladies de l'emmes ne sont autre chose qu'une affection des reins. Ne perdez pas courage et cessez de penser à des

si bien qu'il est possible. Aussi je suis

tout heureuse de pouvoir recommander

les Pilules Foster pour les Reins aux

personnes qui souffrent des reins comme

maux imaginaires, ce sont peut-être vos reins qui sont en jeu. Si vous ne voulez pas être désappointé, assurez-vous que ce sont bien les véritables Pilules Foster pour les Reins qui vous sont délivrées; surtout méfiezvous des imitations d'un aspect et d'un nom plus ou moins approchants, car vous n'auriez plus le résultat voulu. On peut se les procurer dans toutes les pharmacies a raison de 3 fr 50 la boîte ou 19 fr. les 6 boîtes ou franco par la poste en envoyant le montant voulu à : Spécialités Foster, H. Binac, Pharmacien, 25 rue St-Ferdinand, Paris.

Bulletin Financier

Paris, 5 novembre, 1906.

Le début de la séan e d'aujourd'hui est marqué par une vive reprise de la rente française. La spéculation procède à des rachats nombreux, rassurée momentanément par la note de l'Agence Havas démentant toutes les nouvelles publices par les journaux au sujet de l'impôt sur le revenu Le marché par sympathie, fait preuve de bonnes tendances, mais le bruit circule bientôt que

d'élever le taux de son escompte et on cloture aux environs des cours de same-

Notre 3 0/0 s'inscrit à 95.65 contre 95,42 samedi.

Les établissements de crédit se négocient: La Banque de Paris à 1550; le Crédit Lyonnais à 1170 et la Société Gé-

Les chemins français ne varient guère: Lyon à 1310; Midi à 1085; Nord à 1740. Les rentes étrangères restent calmes : L'Extérieure à 94.90; le Portugais à 70,15; le Turc à 93,50; Les fonds russes se traitent: le 5 0/0 nouveau à 85,30; le 3 0/0 1891 à 62,92; le 1896 à 62,40 et le

Consolide à 76,05. Le Bec Auer a des transactions sui-

La Compagnie « l'Union des gaz» qui, nous l'avons déjà dit, a décidé l'augmentation de son capital, possède en France des usines à Nîmes, Vienne, Roanne, Cette, Albi, Beaucaire, Tarascon met Rueil, où l'ensemble de ses concessions englobe dix sept communes en Seine et Seine-et-Oise. A l'étranger, elle a des installations à Strasbourg, Kehl, Milan, San Pier d'Arena, Gênes, Sestri, Alexandrie, Modène. L'ensemble de ces concessions représente une puissance industrielle considérable.

A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE un COUPÉ

Très léger, en excellent état. S'adresser au Bureaudu Journal.

AVIS

Monsieur AUZI, Constructeur en fer à Cahors, venant d'être chargé par la Cie du chemin de fer d'Orléans de faire le renforcement des joints des rails par de nouvelles éclisses, sur plusieurs points de son réseau, embauche des serruriers, forgerons et perceurs. Donnera même du travail aux pièces à partir du 10 novembre.

A VENDRE Matériaux de Construction

Provenant de la démolition des

Magasins des Tabacs de Cahors. Pierres de taille, briques à contructions, tuiles canal et autres, bois de chêne, desapin du nord, de peuplier, portes, fenêtres, volets, planchers,

Le tout en bon état. S'adresser au Chantier des Tabacs à Cahors.

AVENDER MATERIEL DECAUVILLE en parfait état

comprenant voie de 0 m 50, courbes et croisements, et vagonnets S'adresser au bureau du Journal





HYGIENE de la BOUCHE et de l'ESTOMAC PASTILLES VICHY-ETAT

Bibliographie

Un article du plus franc comique qui fera couler de l'encre et intriguera nos honorables représentants paraît cette semaine, dans Mon Dimanche sous ce titre, plein de promesses : Les Coulisses de la Chambre des députés. Un choix d'articles du plus haut intérêt l'accompague : La Fortune en chantant, Le vol à la Perie ; La Brigade des Agents Criminels ; Le Chemin de la gloire et de la fortune ; Les Promenades de la guilotine. etc. Une délicieuse nouvelle de M. Alfred Capus, le cèlèbre auteur dramatique, le triomphateur du jour, deux grands romans dramatiques, (pouvant être lus par tous et par toutes) : une page de graphologie pratique Les Méchants enfants révélés par leur Ecriture: une page de jeux et de belles histoire pour les enfants ; une foule de conseils et renseignements pratiques, un grand concours avec nombreux et superbes prix complètent ce numéro sensationnel. Mon Dimanche, qui paraît tous les vendredis sur 20 pages abondammant illustrées, ne coûte que dix centi-

Demandez en donc vite un numéro spécimen, gratis et franco, à l'administration, 4, rue de la Vrillière, Paris, 1er.

Le valet de chambre mélomane

On dit qu'il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre. M. Massenet fait exception; il inspire à ses domestiques une admiration passionnée. C'est du moins ce qui résulte d'une amusante anecdote que le chroniqueur des Annales, le spirituel Sergines, a recueillie:

Les petits côtés de la gloire...

Il y a d'abord une chose assez particulière chez notre cher et grand ami Massenet : c'est son valet de chambre. Ce serviteur. qui est exempt de banalité, vaut qu'on s'arrête à le considérer un peu avant que de saluer son maître.

Il est d'un dévouement à toute épreuve, mais aussi d'une fierté considérable, ce qui le porte à des traits imprévus. Voilà cinq ou six jours, il rentrait du the âtre. où son maître, un peu fatigué et ne sortant pas cet après-midi, l'avait envoyé pour s'enquérir du sort de certaines demandes de places, et il avait assisté a l'une des dernières répétitions d'ensemble. Il s'approcha timidement. de Mme Massenet.

- Pardon, madame, fit-il avec douceur, puis-je parler? - Certes, mon ami! parlez, je vous en

Il avait dans les yeux un éclat inaccoutumé, et la joie y flamboyait. Alors, il s'exprima à peu près en ces termes :

- Madame, j'ai écouté quelques scènes du nouvel opéra de monsieur, et j'en ai éprouvé une immense satisfaction. Autour de moi, les hommes et les femmes des chœurs, les machinistes, les employés de la scène, s'étaient arrêtés, et ils se penchaient, au bord des portants ou du rideau, pour voir et pour entendre. Je les ai regardés: ils étaient émus et transportés loin de ce décor; j'en ai remarque qui essuyaient leurs yeux, au dernier acte, et tous avaient un grand trouble au cœur. Moi aussi, ma-dame, j'ai été bouleversé. Je suis bien heureux; nous allons avoir un gros succès. M. Massenet, qui a l'âme très bonne, encourage ces sentiments. Il m'assurait que

rien ne le touche comme ces sympathies instinctives de la foule. et qu'atteindre au cœur des êtres modestes et simples est sa meilleure récompense. Il laisse volontiers son valet de chambre exprimer son opinion parce qu'il latient pour bonne à connaître en certaines circonstances, et ne s'offense pas de ce qu'un autre, moins averti, prendrait pour de blessantes familiarités. C'est ainsi qu'un de ses domestiques put dire, un jour, à Mme Massenet, au lendemain d'une première à succès:

- Je suis vraiment satisfait! A la première représentation d'hier soir, j'ai surpris quelques conversations. Eh bien! madame, c'est peut-être la première fois que je n'ai pas entendu eng... monsieur! Les valets de chambre de M. Massenet

- Nous espérons une excellente presse. Ou encore:

— Nous préparons un opéra qui s'annon-ce à merveille! On comprend, dès lors, qu'ils aient de la

SERGINES.

10 Centimes NUMERO

+ donne les conditions + + + + DU + + + +

GRAND CONCOURS

organisé par ce journal et pour lequel il sera accordé o 200 PRIX o d'une valeur de o o o

2.000 FRANCS Ce concours, d'une grande simplicité, est à la portée de tout le monde. Il a pour titre: 0 0 0 0 le Quelles sont leurs profossions? 2º Avec qui se marierout-ils?

Nos Lectrices trouveront, à la page 507 de LA VRAIE MODE n° 37, tous les renseignements qui leur permettront de prendre part à ce grand concours, dont la clôture est fixée au 30 SEPTEMBRE 1906 LA VRAIE MODE

est vendue partout Centimes LE NUMERO

Demandez partout les Lectures de la Semaine, 15 c. le numéro.

Les œuvres complètes d'Alfred de Musset à 3) centimes le volume.

Pierre et Camille, une des plus célèbres œuvres d'Alfred de MUSSET paraît aujourd'hoi dans les Editions parisiennes. Nul doute que ce nouveau chef-d'œuvre

fort bien illustré, n'obtienne le succès éclatant qu'ont rencontré les autres volumes du Maître dans cette coquette et si commode édition dont l'extraordinaire bon marché défie toutes les co currences.

Lectures pour Tous

Peut-on guérir la Tuberculose? Sur cette question d'intérêt général, et qui passionne en ce moment l'opinion, les Lectures pour Tous se devaient de recueillir pour leur immense public les opinions les plus autorisées. L'information par l'interview, le grand reportage sous toutes ses formes, voilà d'ailleurs ce que la revue illustrée de la Librairie Hachette a su réaliser de facon particulièrement attrayante etinstructive. Lisez pour vous en convaincre, le sommaire du no de Novembre. où dix articles d'actualité, romans, nouvelles, qu'accompagne à chaque page une illustration saisissante, forment un ensemble dont on chercherait vainement l'équivalent dans

aucune autre revue moderne: Ce que devinrent les églises sons la Terreur (1793-1795), par G. Lenôtre. - Palais de sucre, montagnes de crême. - Peuton guérir la Tuberculose ? - Ce que nous ont dit MM. les professeurs Vallée, Calmette, Arloing, Lannelongne. - Comment on peine, comment on s'amuse au Pôle Sud. - Notre interview de M. Roosevelt, président des État-Unis. — Le compère du Timonier, nouvelle. — Crocodiles pour dames. - Pour abriter une jolie main. - Au pays des derniers tremblements de terre. -La Fortune de Balsandras, roman, par Maurice Maindron.

Abonnements. Un an: Paris 6fr. Départements, 7 fr.; Etranger, 9fr. - Le Nº 50 centimes.

de l'Imprimerie Phototypique

E. BREEN BEEN 4-15, Rue de la Station, COURBEVOIE

10 z-vous une photographie?

la vôtre on celle de vos parents, de vos enfants, de vos amis, de votre château, villa, maison, de votre cheval, chien, chat, etc., etc., etc., Four avoir sa reproduction

sur cent cartes postales il suffit de l'envoyer franco à M. E. Bernard, Imprimeur-Eliteur, avec la somme de 5 francs.

On peut aussi faire ces cartes d'après un dessin, one aquarelle ou un objet dont on désire la reproduction.

Elles peuvent être faites en carte pleine, en demi-carte, médaillon, etc. Les ordres sont exécutés au fur et à mesure de leur réception dans un délai de 15

jours à un mois. Les documents doivent parvenir franco. Retour des documents à la charge du ciient.

Le port des cartes est fixé à 0 fr. 50 par 100. Le prix d'une inscription ou d'une légen-

de est de 1 franc pour cent cartes. Adresser les commandes :

Librairie E. Bernard, 1, rue de Médicis et 8 9-11, Galeries de l'Oléon, Paris.

52, rue St-Georges, Paris, IXe PUBLICATIONS DE FAMILLE LA TOILETTE DES ENFANTS

Recueil de Modes enfantines Un an : France : 6 fr. - Union postale : 7 fr. 50.

Paraissant le 1er de chaque mois 12 pages de texte par numéro.

Courrier des modes enfantines illustrées. -Planches coloriées. - Modèles de Robes. - Manteaux, Chapeaux pour fillettes et garçons. - Planches de broderie, patrons découpés, travaux de fantaisie. - Conseils pratiques. — Renseignements utiles. — Hygiène. - Concours de devinettes.

Romans, nouvelles, causeries, etc. Abonnements à partir du ler de chaque mois, par mandat à l'ordre des Directeurs 52, rue St-Georges, et dans tous les bureaux de poste.

Envoi Gratuit d'un numéro spécimen sur demande affranchie

CENTRAL-GARAGE 69, BOULEVARD GAMBETTA

WILCKEN Voitures d'occasion disponibles

Voiture MORS, 16 HP. 4 cyl. All. Magnéto.

vit. Tonn. dém., 5 pl., dais, glaces. Rem. à neuf. Volture RICHARD-BRASIER, 12 HP., 2 cyl. Magnéto. Tonneau, 4 pl. dais et glaces. Voiture MORS, 8 HP. 2 cyl. Magnéto. Ton-

neau, 4 pl., dais et glaces.
Voiture UNIC (G. Richard et C'), 4 cyl. Magnéto. Entrée latérale. Voiture PANHARD-LEVASSOR, 15 HP. voiture Pathans-Levason, in it.
carb. Krebs. Entrée lat., pare-brise, cap. amér.
Voitures légères neuves, SIZAIRE et
NAUDIN, à prendre à l'usine fin mai.
Voiture Electrique légère ULMANN. Facilité de charge pour les accumulateurs.

Par suite de conventions spéciales avec des Agences de Paris, je puis fournir aux person-nes désirant acheter une voiture automobile, une liste mentionnant les occasions les plus avantageuses pour toutes les marques.

Charges sur le courant élect. d'accumulateurs de toute capacité Stock du pneu L'ELECTRIC avec leurs gommes comprimées réalisant une économie de 50 %.

FONDÉ EN 1879

14, Rue Drouot, 14

lit ou dépouille par jour, 10,000 journaux eu revues du monde entier;

publie l'Argus des Revues, mensuel

édite l'Argus de l' OFFICIEL"

Contenant tous les votes des hommes politiques e leur dossier publie.

L'Argus de la Presse recherche dans tous les périe diques les articles passés, présents, futurs.

Adresse télégraphique: ACHAMBURE-PARIS
Adresse téléphonique: 102-82

Estire au Directaur, 16, rue Drouet, PARIS (II4)

REGLES méthode infaillible pour tous retards. 11 fr. Garime, pharmacien, à Nantes.

Grande Pharmacie

CROIX-ROUGE

BOULEVARD GAMBETTA EN FACE LE THÉATRE CAHORS

LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION

PRIX LES PLUS RÉDUITS

PHARMACIE SPECIALE pour la préparation des ordonnances

Médicaments de premier choix Rournisseurs: POULENC, DAUSSE, KNORR, BAYER, etc.

DIRECTEUR: Paul GARNAL

Pharmacien de 1re classe. Diplômé de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris. - Ancien pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris. -

Ancien Chef du Laboratoire d'analyses de la Pharmacie Commerciale de France, rue Drouot, Paris.

HUILE de FOIE de MORUE de NORWÈGE Vins de QUINQUINA, KOLA, COCA titrés Objets de PANSEMENTS & d'HYGIÈNE BANDAGES - BAS A VARICES DOUCHES D'ESMARCK, etc., etc.

Remises importantes à tous les Fonctionnaires.

Le propriétaire gérant : A. Coueslant

VOULEZ-VOUS SAUVER VOS

VOLAILLES? **EMPLOYEZ**

LETAR MODHITE

Envoi franco gare contre un man-dat de 2 fr. 10 adressé à M. SOULIER, médecin-vétérinaire à Catus.

CHIRURGIEN-DENTISTI

DEPLONE

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE

L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS Consultations tons les jours de 9h. à 5 h. 69. BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI M. Wilchen n'a pas d'OPERATEURS

4 IL GARANTIT SON TRAVAIL ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'Ecole Dentaire de France Successeur de BAKER 75, Boulevard Gambetta

Travail parfait et entièrement garanti

Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Bulletin d'Abonnement au « Journal du Lot »

Pour s'abonner, il suffit de détacher ce bulletin - après l'avoir complété et signé - et l'envoyer à l'administration du journal, 1, rue des Capucins, Cahors, sous enveloppe affranchie.

demeurant à

déclare souscrire à un abonnement d'un an, à dater du

Le soussigné s'engage à payer la somme de neuf francs contre un mandat qui sera recouvré par les soins de l'Administration des Postes, quelques jours après la souscription (onze francs pour les départements non limitrophes),

Signature et adresse de l'abonné

(SERVICE D'ÉTE 1906)

INC PAIR A PUNDUSC DAI CARVIS	Paris par Cahors
47 5(1) 124 23(3) 35 1125 42 (4) 16 (2) 1140-113	
EXPRESS EXPRESS OMNIBO	
100 100	
PARIS (Orsay) dép. 2 56s. 10 17 7 > s. 8 47 10 56s MONTAUBANd. 1 49 3 37 4 32	7 55 9 44 12 28 m 10 53 7 20
PARIS (Aust.) dép. 3 11 10 26 7 9 8 56 s. 11 9 - Caussade 4 1 5 20	8 36 10 6 - 11 33 8 1
LIMOGES (1) 1 0 10 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	9 17 12 13s. 8 43 9 26 - 12 22 8 52
Pritty (arrivée 6 23 6 28; 2 28 4 34 12 23 - Sept-Ponts 6 33	9 38 12 34 9 4
Ordert. 6 45 7 >2 2 41 4 50 1 12 7 15 CAHORS (arr. 2 45 4 38 6 42	9 46s. 10 43 1 24 12 42 9 12
Gignac-Cressensac. 7 21 1 47 7 53 CAHGRS. dep. 2 49 4 50 7 6	5 57 m 10 47 1 28 - 9 29 1
SOUILLAC dép. 7 45 7 40 - 5 28 2 10 8 28 St-Denis-Gatus - - 7 33	96 11 9 41 86 25 9 54
CAZOULES 7 53 2 18 8 37 Thédirac-Peyril 7 47	\\ \begin{array}{c c c c c c c c c c c c c c c c c c c
Lamothe-Fénelon 8 9 - - - 2 34 8 53 Dégagnac - - 7 56 Nozac 8 19 - - - 2 44 9 5 Saint-Clair - - 8 6	6 50
Nozac	7 16 11 27 - 10 38
Saint-Clair 8 40 8 30	7 25 10 46
Dégagnac 8 51 3 16 9 39 Lamothe-Fénel 8 39 Thédirac-Peyrilles 9 2 3 27 9 51 CAZOULÉS - 8 53	7 35 10 55
Caiat Davis Cotos 0 10	7 50 11 8 11 15
Espère 9 22 3 47 10 12 SOUILLAC.	8 7 11 50 - 11 18
CAHORS. (arrivée 9 32 8 47 4 11 6 29 3 57 10 23° Gignac-Gressens. — — 9 36 départ. 9 41 8 53 4 15 6 41 4 7 7 7 30 Gignac-Gressens. — — 9 36 6 33 10 7	8 40 — — — 11 44 9 11 12 25m, 2 59 — 12 12
Sept-Ponts 9 41 8 53 4 15 6 41 4 7 7 30 BRIVE a. 4 23 6 33 10 7	9 11 12 25m. 2 59 - 12 12 12 - 12 32 3 5 - 12 42 24
Cieurac	- 8 35 10 22 - 10 7
Lalberque 10 12 4 42 \ 8 8 PARIS (0.) arr. 11 59 4 24 -	- 8 44 10 31 - 10 16
Gaussade	300 kilomètres
TOULOUSE arr. 12 13 10 49s. 6 5 8 38 7 51 - (*) Le train 1132 n'a lieu que les jours de foire à Montauban.	to a car day sales Jenne Leanne D. s. ages de
Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac Le Buisson à St-Denis-près-Martel. Toulouse à Capdenac, Brive et Paris	
The state of the s	EXPRESS SAME AND A Charles Stoke to
Ste Dania des Martel 5 46 10 1 1 1 52 7 37 5	p. 4h 57 = 6h 49 = 12h 46 = 4h 1 = > 12h 25
Vayrae 66 57 7 45 Sarlat 7 33 12 1 4 40 8 43 GAPDENAC ar GAPDENAC ar GAPDENAC ar GAPDENAC ar GAPDENAC ar	

Bétaille..... (arrêt). 5 57 7 14 22 Puybrun 6 78888889 Bretenoux-Biars..... 6 18 23 30 38 11 13 10 30 Souillac..... 8 1 Port-de-Gagnac..... 6 25 Le Pigeen 8 15 11 3 1 85 6 17 Laval-de-Cère.....6 Lamativie......6 Baladou ... Arrêt 8 19 1 12 6 21 58 Siran (arrêt) 7 11 13 6 29 La Roquebrou 7
AURILLAC.... arrivée. 8 Martel...... 8 26 | 11 33 St-Denis-p.-M. ar. 8 36 11 50 1 30 6 40 Aurillac à St-Denis-près-Martel et Paris St-Denis-près-Martel au Buisson AURILLAC départ .. | 4h 325 | La Requebrou..... 5 14 6h 54 = |12h 15 5 St-Denis-p.-M..d.| > 20 4 5 37 4 22 55 4 40 3 4 48 15 4 58 24 5 7 30 5 13 36 5 20 Siran (arrêt) 5 27 12 29 Martel.... 10 10 12 35 Baladou...Arret 7 14 7 41 8 5 8 31 8 42 Port-de-Gagnac..... 6 10 12 40 Bretenoux-Biars 6 7 19 Le Pigeon Puybrun 6 Souillac..... 6h 5g 7 29 1 10 Bétaille (arrêt). 6 34 1 21 6 13 8 15 43 5 27 PARIS (Orsay).. arrivée. 1 > 16s. 4 24" Sarlat 6 53 5 40 9 17 2 23 Note. — Les jours de foires à Aurillac un train part d'Aurillac à 5 h. sir et arrive à St-Denis à 7 h. 18 soir. 6 38 1 10 9 Le Buisson. arr.

2 1

2 18

118

19

9 24

9 31 9 41

8 31 8 42

50

55

8

De Sarlat à Gourdon

SARLAT.....

Carsac.....

Grolejao

St-Oirg-Madelon

Payrignac (arr.).....

GOURDON

8 5 8 10 8 57 9 40 De Gourdon à Sariat GOURDON..... 555 Payrignac (arr.).... 7 51 11 7 56 11 16 26 52 St-Cirq-Madelon..... 57 Grolejae Carsac..... 11 8 17 11 54 6 19 SARLAT

9 53 8 22 Le Pournel..... 11 45 Assier 12 15 de Gramat 12 55 de 12 55 de 12 55 de 15 4 45 8 35 Rocamadour..... 12 55° 11 26 Montvalent..... 1 57 31 37 St-Denis-p.-(ar. 2 10 5(1)16 10 41 9 25 4 30 10 58 9 45 5 31 St-Denis-p.-{ ar. . 2 12 11 58 5 41 dép. 2 26 12 * 5 48 4 45 9 56 4 51 Quatre-Routes ... 2 46 12 9 5 15 10 19 Turenne...... 3 12 BRIVE..... ar. 3 59 12 47 10 35 6 6 6 27 11 55 11 2 11 16 4 24m 8 44m PARIS (Orsay)ar. 1 Ge train ne s'arrête à Rocamadour que du 1er mai au 31 octobre. Paris à Brive, Capdenac et Toulouse PARIS (Orsay) dép. | 16h 17m 12 53 1 18 BRIVE.... dép. 41 Turenne 9 28 36 Quatre-Routes. 8 37 5 16 5 22 7 23 7 27 8 45 St-Denis-près-| arr. 42 Martel | dép. 51 56 15 Montvalent..... Rocamadour 7 57 24 5(4)48 2 37 5 57 Gramat..... 6 16 51 58 Assier 28 5 13 5 26 Le Pournel..... 37 FIGEAC 3 21 32 10 29 10 8 6 6 52 CAPDENAC. STT. dép. TOULOUSE ... AFF. 12 23

1 Ce train ne s'arrête à Rocamadeur que du 1et mai sa 31

De Cahors à Libos CAHORS. - dép.... 19# Donelle (Arrêt) 11 6 23 Parnae..... 18 24 36 89 20 27 6 30 8 21 Luzech..... 6 36 Castelfranc..... 8 48 43 6 52 Prayssac (Arrêt) 58 Puy-l'Evêque 9 25 9 37 Duravel Soturae-Touzae 2 14 27 38 7 16 Fumel..... 2 9 25 LIBOS PARIS (Orsay)..... 10 16-De Libos à Cahors

PARIS (Orsay)..... 9 15: 9 25 9 32 9 39 LIBOS.... dép..... 56 g 24 84 Fumel Soturac-Touzac Duravel 19 41 Puy-l'Evêque 26 38 39 50 58 3 55 9 46 Prayssac (Arrêt) Castelfranc 9 51 10 10 Luzech...... Parnac..... 18 Douelle (Arrêt) 23 10 14 28 10 19 10 318.

De Cahors à Capdenac 47± 56 20 Cabessut, halte 47 Arcambal 13 40 56 Vers 21 32 39 49 Saint-Géry Conduché..... 2 9 Saint-Cirq, halte 46 St-Martin-Labouval. . 26 52 Calvignac, halte 34 48 55 3 Cajarc Montbrun, halte 59 12 16 20 Toirac 31 22 Lamadeleine..... 29 34 CAPPENAC. - Ar ... 10 16 PARIS (Orsay).....

De Capdenac à Cahors PARIS (Orsay).... CAPBENAC. - Dep. 29 H 40 H 50 39 5 29 12 24 38 11 48 18 44 58 54 11 25

Lamadeleine..... Toirac Montbrun, halte St-Martin-Labouval. Saint-Cirq, halte 32 12 Conduché 12 Saint-Gery ないの 12 18 12 12 12 23 31 48 48 55 Vers...... 7